

CONTRAT DE STAGE ENTRE:

L'EMPLOYEUR					
Nom:					
Adresse:					
Téléphone :					
Courriel:					
L'ÉTUDIAN	T				
Nom:					
Adresse:					
Téléphone :					
Courriel:					

LE GESTION I	DE STAGE				
Nom:					
Adresse:					
Téléphone :					
Courriel:					
DURÉE DU CO	ONTRAT				
	t contrat est d'une durée déterminée, soit				
du	au				
O Le présent	sent contrat est d'une durée indéterminée				
DESCRIPTION	I DU TRVAIL				
Le salarié est e	engagé à titre de :				
Il accepte d'éxé	écuter les tâches suivantes :				
du Le présent DESCRIPTION Le salarié est en	t contrat est d'une durée déterminée, soit au t contrat est d'une durée indéterminée N DU TRVAIL engagé à titre de :				

Note : L'employeur doit informer l'étudiant(e) des risques liés à ses tâches et à son emploi, ainsi qui lui offrir une formation et une supervision adéquates afin qu'il réalise ses tâches en toute sécurité dès son entrée en fonction.

RÉMUNÉRATION

L'en	ıployeur s'engage à ve	rser à l'étudiant(e) un salaire	(précis	er)		
0	À l'heure :			À la semaine :		
0	À la commission :		0	De base + commission :		
0	Au pourboire :		0	Au rendement :		
0	À forfait :	O Autre base :				
Prim	es et précisions :					
La pe	ériode de paie commen	ce le,	se term	nine le	et dure :	
0	Une semaine	O 1	Deux s	emaine		
Mode	e de versement :					
Chèque O Argent comptant O			O Dépôt direct			
Avan	tages ayant une valeur	pécuniaire (ex : auto, logeme	nt, etc)		
Oui Non						
Si ou	i, inscrire les avantages	5:				

Retenues sur le salaire (autres que les déductions usuelles et normales de l'emploi)

Seulement si le salarié y consent par écrit									
0	Oui	O Non							
HO	HORAIRE DE TRAVAIL								
L'étı	L'étudiant travaillera heures par semaine.								
Les	Le salarié aura :								
0	O Un horaire fixe (préciser) :								
O Un horaire variable (préciser) :									
Le salarié aura le droit à une période de repas de minutes.									

Note : La loi exige une période de 30 minutes, sans salaire, pour le repas après une période de travail de 5 heures consécutives.

AVIS DE DÉMISSION

Si l'étudiant désire mettre fin au présent contrat, il convient de donner à l'employeur un délai de congé raisonnable équivalent à celui que ce dernier aurait donner au salarié en vertu de la Loi sur les normes du travail. En plus, d'avertir le gestionnaire de stage.

AVIS DE CESSATION D'EMPLOI

L'employeur qui désire mettre fin au présent contrat ou procéder à une mise à pied. Ce dernier doit remettre un avis à l'étudiant et au gestionnaire de stage.

CLAUSES PARTICULIÈRE (Si applicable)					
EN FOI DE QUOI , les parties attestent qu'elles ont lu et accepté les conditions et modalités énoncées dans le présent contrat.					
Signé à :					
Signature de l'employeur :					
En date :					
Signature du gestionnaire de stage :					
En date :					
Signature de l'étudiant :					
En date :					

OJ'accepte en tant qu'étudiant les Termes et Conditions du contrat de stage